

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**Délibération  
n° 2007.09.310**

**Transport et  
traitement de  
déchets divers -  
4 lots : appel  
d'offres ouvert**

**LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur SAUZE**

**TRANSPORT ET TRAITEMENT DE DECHETS DIVERS - 4 LOTS : APPEL D'OFFRES OUVERT**

Les marchés relatifs au transport et au traitement de déchets divers indiqués ci-après arrivent à leur terme au 31 décembre 2007 :

- déchets faiblement amiantés collectés dans les déchetteries,
- déchets spéciaux collectés dans les déchetteries,
- déchets végétaux broyés non mis en maturation à la station de compostage,
- déchets de bois tout venant.

Il convient en conséquence de lancer une nouvelle consultation pour les quatre lots ci-après indiqués :

- Lot n°1 : Prise en charge, transport vers le site de traitement et traitement des déchets faiblement amiantés collectés dans les déchetteries  
Volume annuel estimatif : 45 tonnes pour 3 600 € HT ;
- Lot n°2 : Prise en charge, transport vers le site de traitement et traitement des déchets spéciaux (Déchets Toxiques en Quantité Dispersée) collectés dans les déchetteries  
Volume annuel estimatif : 90 tonnes pour 72 000 € HT ;
- Lot n°3 : Prise en charge, transport vers le site de traitement et traitement des déchets végétaux broyés non mis en maturation à la station de compostage  
Volume annuel estimatif : 6 500 tonnes pour 52 000 € HT ;
- Lot n°4 : Prise en charge, transport et traitement de déchets de bois tout venant collectés dans les déchetteries  
Volume annuel estimatif : 2 400 tonnes pour 96 000 € HT.

Chaque lot décrit ci-dessus fera l'objet d'un marché séparé.

La procédure à mettre en œuvre sera celle de l'appel d'offres ouvert en application des articles 10, 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 5 septembre 2007,

**Je vous propose:**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**DE PRECISER** que :

- la durée des marchés est d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008,
- les marchés pourront être renouvelés par reconduction expresse sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – section fonctionnement article 611 – rubrique 812.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>03 octobre 2007</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>05 octobre 2007</b>